

Le Petit Usania

n°6 - Février 99 2° année

Le mensuel d'information de l'USAN

USAN : Cité des Sports de Nancy-Thermal / 6, avenue Hippolyte Maringer / 54000 NANCY / C.C.P. : NANCY 176 574 F

SPÉLÉO SECOURS À SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS

Le Samedi 23 janvier 1999, Bénédicte, Xavier, Jérôme et moi-même décidions d'aller à Savonnières pour plusieurs raisons : la première étant d'expérimenter un synchro-flash récemment acquis, la seconde étant d'offrir à Jérôme un gouffre sympa pour sa première descente en milieu naturel.

Le plaisir fut de courte durée puisque Bénédicte fit une chute de trois mètres alors qu'elle descendait le troisième ressaut (NDLR : glissade sur descendeur). Une équipe de spéléos parisiens, remontant le gouffre, arrivèrent à notre niveau cinq minutes plus tard et nous donnèrent une immense couverture de survie "au cas où" les nôtres ne suffiraient pas, mais ils ne s'attardèrent pas puisqu'il fut décidé rapidement que je resterais auprès de Bénédicte pendant que Xavier et Jérôme iraient chercher du secours.

Une heure et quart plus tard, Xavier revenait accompagné d'Alain André (NDLR : frère de Laurent André dit Cra-Cra, ex-usanien), médecin spéléologue, qui administra à la blessée les premiers soins. Les secouristes nous rejoignirent cinq minutes plus tard et

le dispositif se mit rapidement en place : il y avait dans le gouffre une quinzaine de personnes.

Saluons les pompiers de Cousances-les-Forges, ceux de Bar-le-Duc ainsi que le SMUR de Saint-Dizier pour leur rapidité d'intervention, leur efficacité et surtout pour l'ambiance "spéléo" qui régnait lors des opérations.

En 24 heures Bénédicte fut le membre du club le plus médiatisé : elle eut droit à la Une des titres du journal régional de France 3, une photo couleur en première page et deux articles dans l'Est Républicain de la Meuse, deux articles dans celui de Meurthe-et-Moselle et un article dans celui des Vosges.

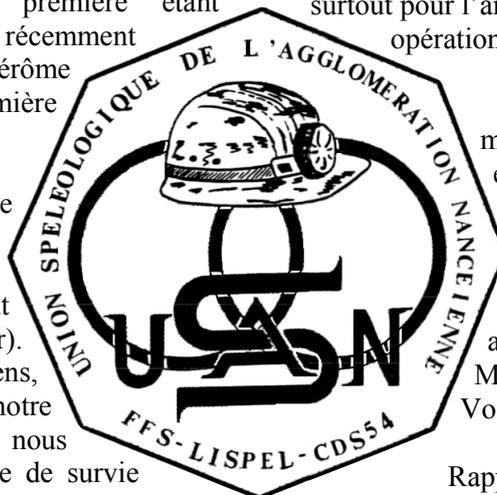
Rappelons à tous que les erreurs individuelles sont les causes les plus fréquentes d'accidents sous terre. Alors avant de faire quoi que ce soit : **PAR (Prudence, Attention et Réflexion)**.

Denis TCHOREK

NDLR : Bénédicte a eu un tassement de deux vertèbres ; ceci a nécessité de lui plâtrer le tronc pour une durée de 90 jours.

Constituée le 19 Novembre 1961 et déclarée à la préfecture de Meurthe-et-Moselle le 3 Janvier 1962 sous le numéro 2143, l'Union Spéléologique de l'Agglomération Nancéienne, ou USAN, « a pour but de grouper les personnes de la région de NANCY s'intéressant à l'exploration, l'étude et la protection des cavités souterraines naturelles ou artificielles » (article 1 des statuts).

Agréée le 2 Mai 1981 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le numéro 54 S 433.



.....
Directeur de publication
& Responsable de
.....
Imprimeur : USAN - NANCY
ISSN n°
.....

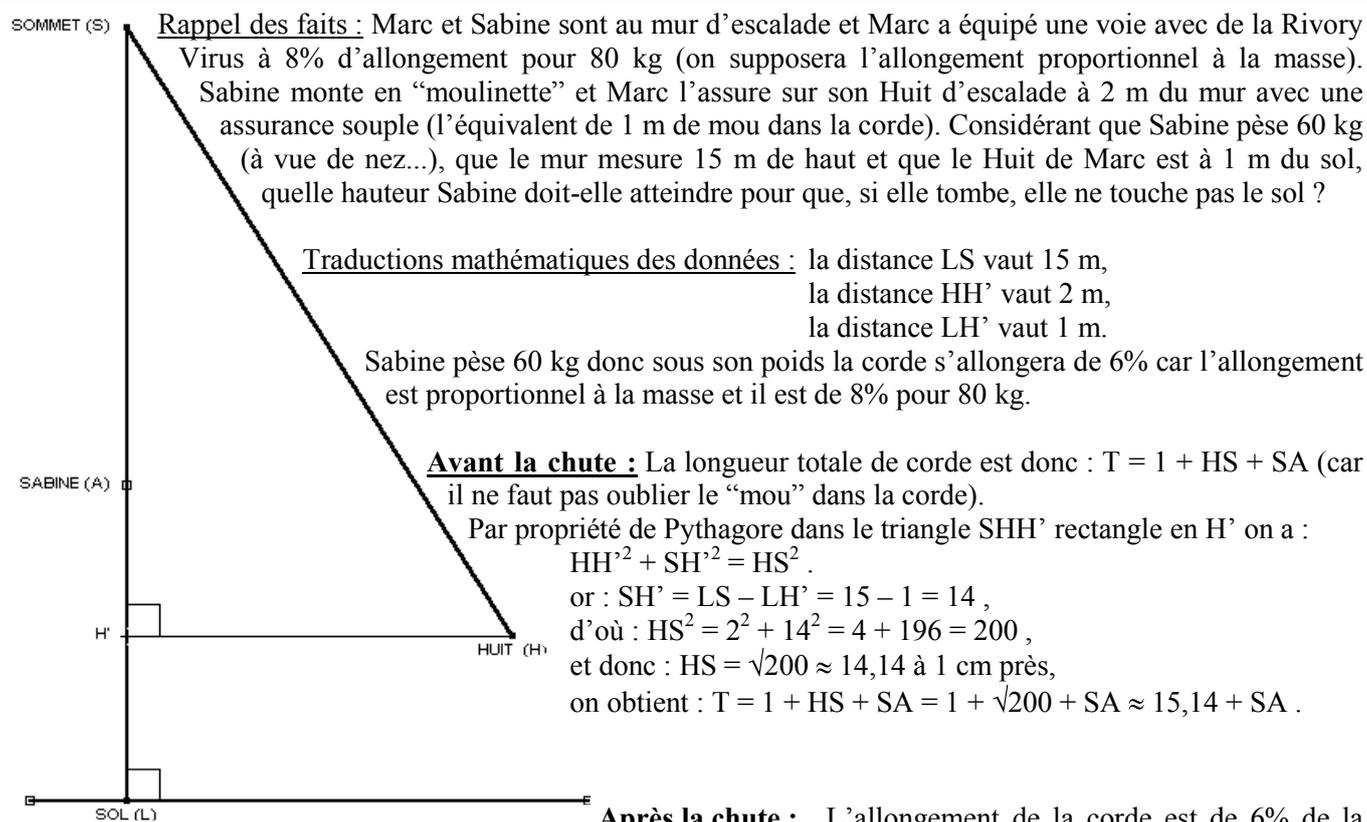
Informations

Mur d'escalade : séance hebdomadaire les Mardis de 20h à 22h pour escalade et entraînement sur corde
lieu : gymnase Provençal, quai René II, Nancy

Piscine : séance hebdomadaire Jeudi de 20h30 à 22h15 (horaire bassin : 20h45-22h) pour plongée et natation
lieu : piscine olympique de Nancy-Thermal, Nancy (entrée : 10 F = 1,52 €)

T-Shirt : 6 T-Shirts USAN avec photo couleur ont été réalisés par la commission Promotion. Ils sont vendus 60 F (9,15 €) et sont visibles à chaque réunion...

Le problème du mois : les grimpeurs par Christophe PREVOT



Après la chute : L'allongement de la corde est de 6% de la longueur avant la chute soit $6\% \times T$.

La longueur totale de corde T' après allongement est donc :

$$T' = T + 6\% \times T = (1 + 6\%) \times T = 1,06 T = 1,06 \times (1 + \sqrt{200} + SA)$$

Bilan : Il faut que la longueur T' soit inférieure à la longueur de corde maximale possible, à savoir inférieure à la somme de la hauteur du mur et de la longueur HS c'est-à-dire inférieure à $LS + HS$!

Or $LS + HS = 15 + \sqrt{200}$.

Donc il faut résoudre : $T' < LS + HS$ c'est-à-dire : $1,06 \times (1 + \sqrt{200} + SA) < 15 + \sqrt{200}$,

doù : $1 + \sqrt{200} + SA < (15 + \sqrt{200}) / 1,06$,

ce qui donne : $SA < (15 + \sqrt{200}) / 1,06 - 1 - \sqrt{200}$,

soit : $SA < (13,94 - 0,06 \times \sqrt{200}) / 1,06$, ou au cm près : $SA < 12,35$.

Donc Sabine doit être au moins à 2,65 m du sol à 1 cm près !

Président : Daniel PREVOT	Festivités : Sylvie GOBERT
Vice-Président : Bruno RAGARU	Jeunes : Jany DESCHIN
Trésorier : Christian ROUMEGOUS	Matériels : Martial MARTIN
Secrétaire : Christophe PREVOT	Mines/archéo. Jean-Mary BLIND
Act. Isabelle PETITJEAN	Piscine : Sylvie GOBERT
Archives/ Patrick LIBERT	Plongée : Martial MARTIN
Canyon : Denis DRUMETZ	Promotion : Yann FLEJO
Documentation Bruno RAGARU	Site Internet : Jean-Luc METZGER
Escalade + Marc BIRY	

37ème anniversaire de l'USAN

Suite aux invitations très appréciées de l'ASEPAM à la Sainte-Barbe 1997 et du SCP à leur fête Cataphyle 1998, nous avons décidé d'organiser à notre tour une petite fête en leur honneur. La date retenue d'un commun accord, le premier week-end de décembre, correspondait à la fois à la Saint-Nicolas et à celle du 37ème anniversaire du club à quinze jours près. Certes 37 est un nombre premier (c'est même le 12ème) et possède de ce fait de nombreuses propriétés ésotériques. Mais il serait vain de les invoquer afin de découvrir la raison d'un anniversaire aussi exceptionnel qu'il le fut.

Nous avons eu la joie et satisfaction d'accueillir 36 invités parmi lesquels :

- 20 membres ou amis du SCP : Christian Benel, Jacques Chabert, Jean-Paul Delacruz, Bruno Delprat, Patrick Dubois, Pierre Fournier, Lionnel Gaimard, Irène Gauthier, Patrick Hissette, Odile Leguen, José et Marie-Claire Leroy, Daniel Munier, Xavier Ramette, Charlie et Odette Sterlingot, Jean Taisne, Daniel et Jeannine Teyssier, Gilles Thomas,
- 9 membres ou amis de l'ASEPAM : Patrick Clerc, Anna-Maria Colecchia, Hansletter et Mickaël Stolz, Didier Velcin, Bernard et Catherine Winterhalter, Gita et Roger Zenner,
- 3 membres de l'USBL : Jean-Paul Fizaine, Patrice Gamez, Joël Lefèbvre,
- 2 membres ou amis du SCL : Jean-Paul et Madame Keller,
- 2 membres ou amis de la SESAM : Alain et Madame Weber.

Nos amis spéléos flamands ont du renoncer à nous rejoindre en raison des congères bloquant les autoroutes dans les Ardennes. À cette fête on a pu compter la participation de 27 membres ou amis de l'USAN (Isabelle Besnier, Jean-Mary et Annick Blind, Olivier Brunel, Gaëlle et Jany Deschin, Sylvie Gobert, Clément Guibard, Julien Lefèbvre, Patrick Libert, Martial Martin, Jean-Luc Metzger, Philippe Nowak, Christophe - Daniel - Éliane - Marie-Laurence - Nicolas et Valérie Prevot, Christian et Françoise Roumegous, Arnaud Tachon, Denis et Xavier Tchorek, Céline Vautrelle, Étienne Weber, Cyril Wirtz).

Un grand merci à nos amis parisiens qui ont offert au club une jolie Tour Eiffel (30 cm de haut) pour l'installer à la mine de Boudonville dès que l'on y aura déterminé un bon emplacement.

Le bilan financier est le suivant :

DÉSIGNATIONS	CRÉDIT	DÉBIT
Repas :	5400,00 F	4800,00 F
Hébergement :	2480,00 F	1950,00 F
Frais divers (vin gris de Toul : 340,00 ; vin rouge : 112,00 ; mirabelle : 100,00 ; pain : 36,00 ; facture Norma : 656,65) :		1244,65 F
Participation du club :	114,65 F	
TOTAUX	7994,65 F	7994,65 F

Un grand bravo aux acteurs de la réussite de cette fête (Alain, Annick, Céline, Daniel, Denis, Éliane,

A chanter sur un air de Tri Yann par Sylvie, Céline et Noëlle

Voilà l'USAN, les spéléos,
Les canyonistes et les grimpeurs,
Initiateurs et topographes,
Et les miniers et les plongeurs.

J'entends le Yann, le Daniel et le Martial,
J'entends le Yann et le Daniel gronder.
J'entends le Marc, la Céline et la Noëlle,
J'entends le Marc et la Céline chanter.

Vas faire un tour à Savonnières,
Sonnette ou Avenir facilement tu trouveras,
Le Daniel et Patrick ont tout topographié,
Topographie parfaite en mètres et centimètres.

L'USAN viendra, les gars,
L'USAN viendra,
Par monts et par vaux avec eux tu descendras.

Voilà Martial, Marc et Sabine,
Pour le J. B. ils sont parés,
File moi ton sac, j'vais l'épurer,
Fini l'confort et p'tites culottes.

J'entends Sabine, la Céline et l'Éliane,
J'entends Noëlle et puis Sylvie glousser.

Sur Internet tout n'est pas net,
De la Dent de Crolles à Saint Médard
Tu peux tomber dans un traquenard,
Finit le célibat en père peinard.

Saint Médard viendra,
Saint Médard viendra,
Et on retrouvera les amis ardéchois.

B
I
S

B
I
S

B
I
S

Programme établi lors de la réunion du Vendredi 29 janvier 1999

le S 30/01 **réunion** : A.G. LISPEL à 15h et séminaire (Maison Lorraine de la Spéléologie, Lisle-en-Rigault)

le D 31/01 **entrainement** : au spéléodrome / responsable : Jany DESCHIN

le S 06/02 **mines** : controle à la mine de Boudonville / responsable : Jean-Mary BLIND

du S 06/02 **randonnée** : dans les Vosges

au D/07/02 responsable : Jean-Luc METZGER

du S 13/02 **expédition** : au Jean Bernard

au D 21/02 responsable : Martial MARTIN



Prochaine réunion : Vendredi 26 février à 20h au local



En prévisions

le S 27/02 **encadrement** : début des visites du spéléodrome à l'occasion du centenaire de l'École de Nancy

du D27/02 **spéléo** : dans le Doubs

au D 28/02 responsable : Denis DRUMETZ

le S 20/03 **manifestation** : inauguration de la Maison Lorraine de Spéléologie à 11h

du S 10/04 **camp et stage USAN** : au centre des Chenestrels (Maisières-Notre-Dame-25)

au S 17/04 au programme : spéléo, escalade, VTT, kayak... / responsable : Daniel PREVOT

en Avril **canyonisme** : stage aux Baléares / contact : Denis DRUMETZ

Communication du Spéléo Club Auboïs par Christophe PETITJEAN

Chers amis,

En vérifiant notre matériel lors d'une de nos dernières sorties, nous avons remarqué un défaut sur un mousqueton Chamonix Titan à virole rouge.

En effet, tout comme son prédécesseur, le Chamonix Simond à virole verte, ce "nouveau" modèle se fend à la base du doigt, au niveau de l'articulation. Tout comme l'autre il doit être victime d'un phénomène d'électrolyse.

Cela s'est produit sur un seul de nos modèles (âgé de 3 ans). Tous les autres ont été observés aussitôt dans les moindres détails.

À ma connaissance, c'est la première fois que cela se produit sur ce modèle. Sans choc, il n'y a pas de danger, mais au travail, ce mousqueton aurait pu lâcher.

C'est pourquoi je vous recommande la plus grande vigilance.

En vous souhaitant une bonne vérification, Spéléologiquement vôtre.

Tarifications pour 1999

Cotisation fédérale FFS simple : 165 F = 25,15 €

Cotisation club USAN simple : 100 F = 15,24 €

Assurance fédérale basique : 200 F = 30,49 €

Licence initiation individuelle : 20 F = 3,05 €

Frais de maintenance	Casque	Baudrier	Carbure (5 kg)	Pile (4,5 V)
membre de l'USAN	-	-	60 F = 9,15 €	3 F = 0,46 €
personne extérieure	15 F = 2,29 €	25 F = 3,81 €	70 F = 10,67 €	5 F = 0,76 €
forfait hebdomadaire	15 F = 2,29 €	50 F = 7,62 €	-	-
forfait mensuel	40 F = 6,10 €	100 F = 15,24 €	-	-

Le camp-stage multi-activités (spéléo, escalade, canyon, rando, VTT, kayak) organisé par l'USAN du 10 au 17 avril 99 au centre des Chenestrels (25) reviendra au maximum à 1 000 F par fédéré inscrit (comprenant : nourriture, hébergement, locations de VTT et kayaks).

Les personnes intéressées sont priées de renvoyer le coupon-réponse ci-joint avant le 28 février à : Sylvie GOBERT / 17, rue du Luxembourg / rés. Neptune / 54500 Vandoeuvre.



Je soussigné,, membre de sous le numéro fédéral, m'inscrit au camp-stage de l'USAN d'avril 99. Je joins un chèque de réservation de 200 F et j'ai bien retenu que 15 jours avant le stage l'USAN se réserve le droit de l'annuler en cas d'insuffisance de participants.

Le camp-stage multi-activités (spéléo, escalade, canyon, rando, VTT, kayak) organisé par l'USAN du 10 au 17 avril 99 au centre des Chenestrels (25) reviendra au maximum à 1 000 F par fédéré inscrit (comprenant : nourriture, hébergement, locations de VTT et kayaks).

Les personnes intéressées sont priées de renvoyer le coupon-réponse ci-joint avant le 28 février à : Sylvie GOBERT / 17, rue du Luxembourg / rés. Neptune / 54500 Vandoeuvre.



Je soussigné,, membre de sous le numéro fédéral, m'inscrit au camp-stage de l'USAN d'avril 99. Je joins un chèque de réservation de 200 F et j'ai bien retenu que 15 jours avant le stage l'USAN se réserve le droit de l'annuler en cas d'insuffisance de participants.